

Conseil d'école maternelle Florian  
Compte Rendu  
Jeudi 20 juin 2019 à 18h

**Effectifs 2019-2020**

130 élèves sur 5 classes, effectif stable pour le moment mais prévision d'augmentation sur les prochaines années.

2015-16 :132

2016-17 :130

2017-2018 : 125

2018-2019 :130

**2019-2020 : 130**

Estimation des effectifs par niveaux pour la rentrée prochaine :

47 GS

50 MS

32 PS

Répartition envisagée : GSx2 PS/MSx3

Rentrée lundi 2 septembre 2019, feuilles d'infos distribuées aux nouvelles familles.

Pas de changement dans l'organisation des horaires scolaires.

Pas de changement pour les temps périscolaires

A noter la fusion des deux écoles Florian, direction commune avec 14 classes, décharge de 100%. Poste non pourvu à ce jour.

Véronique Geoffroy, Sophie Leroy Mallard ne seront plus sur l'école à la rentrée.

Pierrick Poquéus reprend un poste d'adjoint en maternelle.

L'équipe d'ATSEMs a très bien fonctionné cette année, 5 ATSEMs pour 5 classes. Nous avons également beaucoup apprécié le travail et la présence de Nahtalie, apprentie et véritable ATSEM dont le stage dans notre école s'achève...

Le conseil d'école adresse ses remerciements à monsieur le maire et à toute l'équipe de la mairie pour son travail et pour le financement des 5 ATSEMs.

Je propose aux parents des futurs PS une demi-journée d'intégration en juin pour ceux qui le souhaitent. Les futurs PS sont alors accueillis en classe de PS de 8h20 à 11h30.

Les chercheurs du projet « Ludisymbole » seront présents dans l'école les 25 et 26 juin pour poursuivre les tests. Pour préparer la rentrée les GS sont allés en CP et inversement.

### **Changements liés à l'école obligatoire à 3 ans**

La loi « loi pour une école de la confiance ». L'éducation nationale fixe aux trois premières années de la scolarité (de la petite à la grande section) de nouvelles exigences, en vue de « *renforcer la préparation aux apprentissages fondamentaux* ». Instituant l'école obligatoire à 3 ans a été votée mais ne précise pas encore tout, notamment en ce qui concerne la propreté (changement des couches ?) ni la possibilité pour les PS de faire la sieste à la maison. Un décret d'application devrait préciser ces points dans le courant de l'été.

Objectifs maternelle : instruction obligatoire qui vise à scolariser 25 000 élèves de plus, renforcer le rôle de l'école maternelle et réduire les inégalités

Liens plus fort entre les Atsems et les enseignants, développement du langage, des LVE, bienveillance

« *Enrichir le vocabulaire des élèves* » est identifié comme l'un des « *objectifs majeurs* » dès l'école maternelle, par un enseignement « *régulier et structuré* » du langage. Le travail sur les « *unités sonores* » et la « *construction d'une conscience phonologique* » (la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent) est assumé mais présenté comme progressif, de la petite à la grande section de maternelle.

En mathématiques, aussi, transparaît le souci d'approfondir les stratégies d'enseignement dès les premières années d'école. « *Les résultats de la recherche montrent que [ces] années sont déterminantes pour découvrir et intégrer les concepts essentiels de nombre, d'espace et de calcul* », souligne la circulaire, en se référant aux conclusions de la mission Villani-Torossian sur le sujet.

Le document insiste sur le « *premier éveil à la diversité linguistique* » qui doit bénéficier aux enfants, dès le plus jeune âge, exposés « *à des langues variées* ». Cet enseignement précoce des langues étrangères doit se faire par des « *séquences courtes* » et régulières. Publiée avec la circulaire, une « *recommandation* » précise les modalités de cette « *ouverture* » à des langues différentes.

### **Projet d'école**

Chaque école a un projet d'école qui court sur trois ans. (Renouvellement en 2019). Ce projet est spécifique à l'école et tient compte de son environnement et de ses problématiques. Le renouvellement du projet d'école se fera avec la nouvelle équipe pour la nouvelle école.

### **Les grands axes de travail de l'école :**

- le langage, surtout améliorer la compréhension et le champ lexical des élèves.
- ouvrir l'école aux parents

## - Bilan des comptes de la coopérative scolaire

Pour pouvoir gérer de l'argent l'école dispose d'une coopérative scolaire qui nous assure lors des sorties scolaires. Dispose d'un compte bancaire et d'une trésorerie et donc de bilan de comptes qui sont consultables. 800 euros dans la caisse de l'école

## - Sou des écoles

Nous les remercions pour nous avoir financé toutes nos sorties et nos projets :

Date	classe	Objet	Coût	Facture réglée
09/18	Toutes	Cotisations OCCE	301.50	OK
12/18	toutes	Livres de jeunesse	250	OK
01/19	toutes	Animation LEGO	815	OK
06/19	2 GS	Sortie ferme +bus	763	ok
06/16	3 PS-MS	Sortie Andilly+bus	1433	ok
<i>(chèque du SOU de 2212euros 23/04)</i>				
03/07	toutes	Cinéma Voltaire	563 (estimation haute)	

### Les GS :

-sont allés à la ferme de Jonzier Epagny le jeudi 06 juin

### Les PS et MS :

- le mardi 25 juin au parc des épouvantails à Andilly

### Toute l'école :

- Le spectacle de fin d'année a eu lieu le vendredi 14 juin à 14h20 à l'école suivi de la kermesse.

-sortie cinéma « la chasse à l'ours le mercredi 3 juillet

A propos de la kermesse les membres du Sou et les enseignants regrettent une implication peu importante des parents dans la préparation et dans le déroulement de l'événement.

Le prix du ticket a été fixé à deux euros, ce qui semble élevé pour la majorité des membres du conseil. Beaucoup d'enfants présents n'ont pas pu participer à la kermesse, ce qui est dommage pour une fête de l'école.

Eventuellement fixer le prix du ticket à 1 euros, voir distribuer des tickets gratuitement à chaque classe ? Pour que tous les enfants puissent participer.

La question se pose également de la présence d'un service d'ordre, ou de police municipale, pour sécuriser la kermesse et apaiser les tensions qui peuvent survenir.

Madame Breuilh nous informe du changement du fonctionnement de la cantine scolaire, un self-service va être mis en place pendant les vacances. Est annoncé également une remise à plat du fonctionnement des centres de loisirs, notamment pour recadrer les parents.

La question de la sécurité routière est également abordée, on note un réel problème d'incivisme routier à l'abord de l'école, comme ailleurs dans la ville. (vitesse excessive, parking sauvage, non-respect des passages piétons et mise en danger des écoliers) La présence d'un policier municipal devant l'école est redemandée.

Actuellement une personne volontaire s'occupe régulièrement de faire traverser les enfants dans le cadre de la procédure mis en place par la mairie mais celle-ci rencontre des difficultés et ne peut compenser la présence d'un agent assermenté

Fin du conseil d'école à 19h.

Ecole maternelle  
Florian  
1 avenue des alpes  
01210 Ferney-  
Voltaire

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**du 20/06/2019 18h**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mr A.Feirreira de Souza			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : P. Poquérus			
Maire : Mr D.Raffoz			Madame Breuilh DGA
Conseiller municipal : V.Mouny			
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Madame A.Pater			
Madame N.Chambe			
Madame V.Geoffroy			
Madame S.Leroy Mallard			
Madame A.Salins			
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Madame Yaldiz			
Monsieur MZE			
Madame SAMAI			
Monsieur HERZI			
Madame BEN MAHMOUD			
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

**Procès-verbal établi le 20/06/2019**

Le président, directeur de l'école

